

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

-----

**DIRECTION NATIONALE DU TRESOR  
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

-----

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple - Un But - Une Foi**

**NOTE D'INFORMATION SUR L'EMISSION  
D'OBLIGATIONS ASSIMILABLE DU  
TRESOR (OAT) DU MALI**

**DU 9 AVRIL 2015**

**AVRIL 2015**

## **SOMMAIRE**

## **Pages**

<b>1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMISSION.....</b>	<b>3</b>
1.1. Cadre de l'émission .....	3
1.2. Caractéristiques de l'opération .....	4
1.3. Tableau d'amortissement indicatif .....	6
<b>2. PRESENTATION DE L'EMETTEUR .....</b>	<b>7</b>
2.1. Les missions.....	7
2.2. L'organisation .....	7
2.3. Les performances du mali sur le marché sous régional .....	8
2.4. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DU MALI .....	10
2.4.1. Secteur réel .....	10
2.5. Finances publiques et dette publique .....	11
2.6. Secteur monétaire .....	13
2.7. Secteur extérieur .....	14
2.8. PERSPECTIVE POUR L'ANNEE 2015 .....	16
<b>ANNEXES .....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE 1 : MECANISME DE L'ADJUDICATION A PRIX MULTIPLES.....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXE 2 : LE SIEGE ET LES AGENCES PRINCIPALES DE LA BCEAO .....</b>	<b>19</b>

# **1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉMISSION**

## **1.1. Cadre de l'émission**

### **1.1.1. Autorisation**

Le Ministre de l'Economie et des Finances a autorisé la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique à émettre des obligations du Trésor pour un montant de trente-cinq milliards (35 000 000 000) de FCFA sur toute l'étendue de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Cette émission constituée en Obligations Assimilables du Trésor (OAT), est la première tranchée d'une série, que l'Etat du Mali a programmé d'émettre sur les trois (3) derniers trimestres de l'année 2015, pour un montant indicatif global de cent trente-cinq (135) milliards de FCFA.

### **1.1.2. Organisation matérielle**

L'organisation matérielle de l'émission et le placement des obligations seront effectués par l'Agence UEMOA-Titres en partenariat avec la BCEAO, conformément au Règlement n°06/2013/CM-UEMOA du 28 juin 2013 sur les bons et obligations émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres.

### **1.1.3. But de l'émission**

La présente émission d'obligations du Trésor, titres négociables dans tous les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), vise à mobiliser les ressources en vue d'assurer la couverture des besoins de financement à moyen terme du Trésor public du Mali. Elle participe également à l'animation du Marché Régional des titres de la Dette Publique.

### **1.1.4. Nombre et valeur nominale des titres, produit de l'émission**

Le montant de la première émission sur l'OAT est de 35 000 000 000 F CFA représenté par 3 500 000 obligations d'une valeur nominale de F CFA 10 000 chacune.

### **1.1.5. Période de souscription**

La souscription sera ouverte le 9 avril 2015.

### **1.1.6. Placement**

L'accès au marché primaire des obligations du Trésor est réservée aux intermédiaires agréés que sont : les banques, les établissements financiers, les organismes financiers et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) qui disposent de comptes auprès de la BCEAO. Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Ces souscripteurs soumissionnent pour cent (100) obligations au minimum. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.

### **1.1.7. lieu et date de dépôt des soumissions**

Les offres seront reçues à l'Agence Principale de la BCEAO du Pays de résidence et à travers l'application SAGETIL-UMOA.

### **1.1.8. Date de clôture des souscriptions**

Le 9 avril 2015 à 10 h 30 mn TU

### **1.1.9. Date de dépouillement**

Le 9 avril 2015 à 11 h 30 mn TU

## **1.2. Caractéristiques de l'opération**

### **1.2.1. Nature, forme et délivrance des titres**

Les obligations du Trésor sont dématérialisées et tenues en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du marché monétaire qu'est la BCEAO ;

### **1.2.2. Prix de souscription**

Les souscriptions se feront à prix demandé.

### **1.2.3. Date de jouissance**

Les obligations du Trésor porteront jouissance le 10 avril 2015.

### **1.2.4. Taux d'intérêt nominal annuel**

Les obligations porteront intérêt à un taux de 6,25% l'an dès la première année.

### **1.2.5. Intérêt annuel**

Le paiement des intérêts se fera annuellement, à compter de la date de jouissance. Les intérêts seront payables le 10 avril de chaque année, et pour la première fois le 10 avril 2016, ou le premier jour ouvré suivant si ce jour n'est pas un jour ouvré. Chacune des périodes commençant le 10 avril (inclus) ou à une date de Paiement d'Intérêts (inclusive) et se terminant à la date de paiement d'Intérêts suivante (exclue) sera ci-après dénommée une «Période d'Intérêts».

### **1.2.6. Amortissement, remboursement**

#### ***1.2.6.1. Amortissement constant***

Les obligations seront amorties, après un (1) an de différé, en quatre tranches égales les, 10 avril 2017, 10 avril 2018, 10 avril 2019 et 10 avril 2020 ou le premier jour ouvré suivant si ce jour n'est pas un jour ouvré.

### **1.2.6.2. Amortissement anticipé par rachats ou offres publiques d'achat ou d'échange**

L'État s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement par remboursement anticipé des obligations, mais se réserve le droit de procéder, sur le marché, à des rachats ou des échanges.

### **1.2.7. Assimilations ultérieures**

Le titre créé est assimilable. A cet égard, l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouvelles obligations jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente. Il pourra procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, sans requérir le consentement des porteurs, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

### **1.2.8. Information**

A l'issue de l'adjudication, la Banque Centrale dresse un procès-verbal co-signé avec le Trésor Public du Mali. A ce document, communiqué à l'Agence UMOA-Titres et au Trésor, sont annexés l'état récapitulatif des soumissions effectuées ainsi que celui des soumissions retenues.

### **1.2.9. Rang de créance**

Les Obligations et leurs intérêts constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'Émetteur, venant au même rang entre eux et au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures, de l'Émetteur.

### **1.2.10. Garanties**

Les obligations du Trésor sont garanties par l'État du Mali.

### **1.2.11. Notation**

Cette émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

### **1.2.12. Représentation des porteurs de titres**

Les porteurs d'obligations peuvent se regrouper en une masse jouissant de la personnalité civile conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

### **1.2.13. Refinancement aux guichets de la BCEAO**

Les Obligations seront admises au refinancement aux guichets de la BCEAO sur décision du Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale.

### **1.2.14. Régime fiscal**

Les coupons sont affranchis de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières, conformément à l'article 33 du Code Général des Impôts du Mali.

### 1.3. Tableau d'amortissement indicatif de l'OAT

Le remboursement du capital de l'OAT se fera sur une base annuelle et constante à compter de la deuxième échéance. Le paiement des intérêts se fera également sur une base annuelle.

**Tableau 1** : Tableau d'amortissement indicatif de l'Obligations Assimilable du Trésor

Échéances	Nombre de titres	Dettes vivantes	Intérêts nets	Titres amortis	Capital remboursé	Annuités totales	Fin période
<b>10/04/2016</b>	13 500 000	135 000 000 000	8 437 500 000	-	0	8 437 500 000	135 000 000 000
<b>10/04/2017</b>	13 500 000	135 000 000 000	8 437 500 000	3 375 000	33 750 000 000	42 187 500 000	101 250 000 000
<b>10/04/2018</b>	10 125 000	101 250 000 000	6 328 125 000	3 375 000	33 750 000 000	40 078 125 000	67 500 000 000
<b>10/04/2019</b>	6 750 000	67 500 000 000	4 218 750 000	3 375 000	33 750 000 000	37 968 750 000	33 750 000 000
<b>10/04/2020</b>	3 375 000	33 750 000 000	2 109 375 000	3 375 000	33 750 000 000	35 859 375 000	0
<b>Totaux</b>			<b>29 531 250 000</b>	<b>13 500 000</b>	<b>135 000 000 000</b>	<b>164 531 250 000</b>	

## **2. PRESENTATION DE L'EMETTEUR**

La Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique est un service central du Ministère de l'Economie des Finances, créée par l'Ordonnance N° 02-030 P-RM du 04 mars 2002. Son organisation et ses attributions sont précisées par le Décret N° 02-127/ P-RM du 15 mars 2002.

### **2.1. Les missions**

Aux termes de l'Ordonnance N° 02-030 P-RM du 04 mars 2002, la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique est chargée :

- de l'exécution des opérations du budget de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics, à l'exception des opérations dont l'exécution a été expressément confiée à d'autres structures ;
- du suivi et du contrôle de la gestion de la Trésorerie de l'État ;
- de l'élaboration de la réglementation de la comptabilité générale et de la comptabilité publique et du suivi de son application ;
- de la gestion comptable des titres et valeurs appartenant ou confiées à l'État et aux collectivités territoriales ;
- de la collecte et de l'analyse des documents comptables des institutions financières et monétaires ;
- de l'application et du contrôle de la réglementation des changes ;
- de la tutelle du réseau des comptables publics de l'État ;
- de l'élaboration de la réglementation et du contrôle du secteur des assurances ;
- de l'assurance des véhicules de l'État ;
- de la coordination et du contrôle des services régionaux, sub-régionaux et des services rattachés.

### **2.2. L'organisation**

Aux termes du Décret N° 02-127/P-RM du 15 mars 2002, la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique comprend :

- En staff, une Cellule Informatique, Formation et Perfectionnement ;
- cinq (5) divisions à savoir :
  - la Division Banques et Finances ;
  - la Division Assurances ;
  - la Division Contrôle ;
  - la Division Comptabilité Publique ;
  - la Division Suivi des Collectivités Territoriales et des Organismes Personnalisés.
- La Direction compte aussi trois services rattachés que sont :
  - la Paierie Générale du Trésor ;
  - la Recette Générale du District ;
  - et l'Agence Comptable Centrale du Trésor.

Elle est représentée au niveau de chacune des huit (8) régions par une Trésorerie Régionale et par des Perceptions et Recettes-Perceptions aux niveaux des Cercles.

## 2.3. Les performances du mali sur le marché sous régional

Par le passé, le Mali a essentiellement mobilisé des financements extérieurs. Cependant, à partir de juin 2003, le pays a entrepris la diversification de ses sources de financement en recourant au marché des titres publics par l'émission de bons du Trésor depuis 2003 et d'obligations du Trésor à partir de 2008.

Du début de ses interventions à nos jours, le Mali a effectué au total 49 émissions dont 44 bons du Trésor et 5 obligations du Trésor. Le pays a ainsi mobilisé 1 418,48 milliards de FCFA en bons du Trésor et 177,81 milliards de F CFA en obligations du Trésor. Ce qui fait du pays un des principaux animateurs du marché financier sous régional.

### 2.3.1. Emissions des bons du Trésor

Du 1er janvier 2013 à nos jours, le Trésor Public du Mali a mobilisé sur le marché financier sous régional, à travers les émissions de bons du Trésor, la somme totale de 742,58 milliards de F CFA sur 656 milliards FCFA espérés et 1021,47 milliards souscrits, soit 137,56% de ratio de couverture des montants mis en adjudication par les soumissions retenues (voir Tableau 2).

**Tableau 2** : Situation des émissions de bons du Trésor de 2013 à nos jours (milliards FCFA)

Nature et durée des titres	Nombre d'émissions	Montant attendu	Montant souscrit	Montant retenu	Taux de couverture
Bons du Trésor à 182 jours	10	273,00	432,54	314,58	<b>137,50%</b>
Bons du Trésor à 273 jours	3	75,00	127,16	99,46	<b>127,85%</b>
Bons du Trésor à 364 jours	6	220,00	329,03	235,75	<b>139,57%</b>
Bons du Trésor à 728 jours	2	88,00	132,76	92,80	<b>143,05%</b>
<b>Totaux</b>	<b>21</b>	<b>656,00</b>	<b>1021,47</b>	<b>742,58</b>	<b>137,56%</b>

Source : DNTCP



### 2.3.2. Emissions des obligations du Trésor

Pour ce qui est des obligations, depuis 2008, le Mali a réalisé au total cinq (5) émissions et a mobilisé 177,81 milliards de F CFA sur une proposition de 198,41 milliards de F CFA.

**Tableau 3** : Situation des émissions d'obligations du Trésor depuis 2008 (milliards FCFA)

Ordre	Date	Montant demandé	Montant proposé	Montant retenu	Taux d'intérêt	Maturité
		(en milliards FCFA)			(en %)	
1	17-juil-08	40	32,1	32,1	6	10 ans
2	02-janv-09	20	21,1	21,1	7	5 ans
3	21-déc-10	40	55,75	47,5	6,5	5 ans
4	21-oct-14	40	44,11	44,11	6,25	5ans
5	19-févr-15	30	45,5	33	5,5	3 ans
<b>Totaux</b>		<b>170</b>	<b>198,56</b>	<b>177,81</b>		

**Source** : DNTCP

L'Etat du Mali se propose d'être plus fréquent sur ce marché dans l'objectif de lever des fonds en vue de financer les investissements nécessaires à la reconstruction du pays après la crise politico-sécuritaire de 2012.

Le succès des émissions de titres publics pendant ces années, témoigne de la crédibilité de la signature de l'Etat de malien qui n'a connu aucun incident de remboursement en dépit du contexte de crise. La présente émission d'obligation du Trésor a été programmée dans ce cadre.

## **2.4. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DU MALI**

### **2.4.1. Secteur réel**

Le taux de croissance de l'économie malienne devrait ressortir à 5,8% en 2014 contre 1,7% en 2013 et une stagnation de 0,0% en 2012. Cette performance est due à la normalisation de la situation socio-politique et à la reprise de l'activité économique avec l'assistance des Partenaires Techniques et Financiers. Au niveau sectoriel, cette croissance de 2014 serait tirée par le secteur primaire (9,4%). Le secteur secondaire croîtrait de 1,8% et le secteur tertiaire de 4,8%.

### **2.4.2. Evolution de l'offre globale**

#### **● Secteur primaire**

Au niveau du secteur primaire, le taux de croissance se situerait à 9,4% contre -7,4% en 2013. Cette performance proviendrait notamment de la branche « agriculture vivrière hors riz » qui devrait croître de 15%. Aussi, la branche « consolidée coton » connaîtrait une croissance de 14,8% en 2014.

Le secteur agricole croîtrait globalement de 13,0% en 2014 contre une baisse du même ordre (13,7%) en 2013.

#### **● Secteur secondaire**

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance de 1,8% en fin septembre 2014 contre un repli de 5,5% en 2013. Cette faible croissance s'expliquerait notamment par un repli des autres branches manufacturières de 20,0% en 2014 et de la branche des industries textiles 6,0%. Par contre, les secteurs de l'agroalimentaire boisson tabac, de l'électricité eau ainsi que des bâtiments et travaux publics croîtraient respectivement de 12,2% ; 10% et 5% en 2014.

#### **● Secteur tertiaire**

A fin septembre 2014, le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance de 4,8% après une hausse de 8,9% en 2013. Cette contre performance est en rapport avec la baisse de l'activité dans les branches autres services marchands non financiers où le taux de croissance ne serait que de 3,0% 2014 après avoir enregistré une croissance de 15,0% en 2013.

### **2.4.3. Evolution de la demande globale**

#### **● La consommation**

La consommation finale au troisième trimestre 2014 devrait croître de 3,2% contre un taux de croissance de 6,6% en 2013. Cette baisse de la consommation proviendrait aussi bien de la composante publique que privée. La croissance de la consommation privée est attendue à 3,0% contre 6,0% l'année précédente. Pour ce qui est de la consommation publique, elle devrait croître de 4,0% en 2014 contre de 8,5% en 2013.

## ● L'investissement

L'année 2014 enregistrerait une baisse des investissements aussi bien privés que publics avec respectivement 5,0% et 40,0% contre des croissances de 9,0% et 55,0% en 2013. Ainsi le taux de croissance projeté est de 22,9% avec 5,0% pour la composante privée et 55,0% pour la composante publique.

## ● Les prix et l'inflation

L'inflation devrait se situer à 2,5% en 2015 contre 2,9% en 2014, soit en dessous de la norme communautaire de 3%.

## 2.5. Finances publiques et dette publique

### 2.5.1. Finances publiques

#### ● Recettes

Les recettes fiscales se chiffrent à fin septembre 2014 à 714,6 milliards FCFA en termes bruts, soit un taux de réalisation de 71,6%. En termes nets, elles s'élèvent à 699,3 milliards de francs de CFA, soit un taux de réalisation de 75,6% des objectifs et un accroissement de 14,8% par rapport à septembre 2013 où elles étaient de 608,9 milliards de francs CFA. A fin septembre 2014, les recettes fiscales nettes représentent 94,2% des recettes budgétaires. Elles sont constituées de 410,2 milliards de FCFA de recettes fiscales intérieures, soit 58,6% contre 289,1 milliards de FCFA de recettes douanières, soit 41,4%. En septembre 2013, ces deux types de recettes étaient respectivement de 319,5 milliards de FCFA, soit 52,5% et de 289,4 milliards de FCFA, soit 47,5%.

#### ● Dons

A fin septembre 2014, environ 14,5 milliards de francs CFA de dons ont été mobilisés sur une prévision annuelle de 317,7 milliards de FCFA, soit un taux de mobilisation de 4,5%. A la même en 2013, un montant de 80,7 milliards de FCFA ont été mobilisés au titre des dons, d'où une régression de 82% entre les deux périodes. Cette baisse pourrait s'expliquer par le retard intervenu dans le décaissement des aides et appuis budgétaires accordés au Mali, suite au retard de la revue du programme économique et financier du Mali appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC).

#### ● Dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets ressortent à fin septembre 2014 à 805,6 milliards de francs CFA sur une prévision annuelle de 1 651,7 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 48,7%. A la même période en 2013, ils s'élevaient à 745,8 milliards de francs CFA, soit une augmentation de 8,0%.

Les dépenses budgétaires s'élèvent à fin septembre 2014 à 697,0 milliards de FCFA sur une prévision annuelle de 1552,2 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 44,9%. Elles sont en hausse de 4,6% par rapport à septembre 2013 où elles ressortaient à 665,9 milliards de FCFA.

## ● Soldes budgétaires caractéristiques

L'exécution des opérations financières de l'Etat se solde à fin septembre 2014 par un excédent global hors dons de 21,4 milliards de francs CFA contre un déficit de 22,4 milliards de francs CFA en 2013. Dons inclus, elle se solde par un excédent de 35,9 milliards de FCFA. Le solde base caisse dons inclus ressort à 3,8 milliards de francs CFA.

### 2.5.2.Dette Publique

Au 30 septembre 2014, l'encours de la dette publique est estimé à 1 890,5 milliards de FCFA.

Il comprend la dette intérieure pour 407,6 milliards de FCFA soit 21,6% du total et la dette extérieure pour un montant de 1 482,9 milliards de FCFA soit 78,4% de l'encours total.

#### ● Dette intérieure

L'encours de la dette intérieure au 30 septembre 2014 est estimé à 407,6 milliards de FCFA. Il est composé de la dette due au secteur bancaire pour 360,0 milliards FCFA, soit 88,3%, et de la dette due au secteur non bancaire pour 47,6 milliards de FCFA, soit 11,7% de l'encours total.

Le service de la dette intérieure au 30 septembre 2014 s'élève à 19,3 milliards de FCFA dont 11,2 milliards de FCFA en principal et 8,1 milliards de FCFA en intérêts.

#### ● Dette extérieure

L'encours de la dette extérieure est estimé à 1 482,9 milliards de FCFA au 30 septembre 2014 contre 1 479,5 milliards de FCFA au 30 juin 2014 et 1 382,3 milliards de FCFA au 30 septembre 2013.

La dette multilatérale au 30 septembre 2014 est estimée à 1 197,7 milliards de FCFA (80,8%) contre 285,2 milliards de FCFA pour la dette bilatérale (19,2%).

Le service de la dette extérieure est régulièrement assuré et s'élève au 30 septembre 2014 à 45,4 milliards de FCFA dont 31,4 milliards en principal et 14,0 milliards de FCFA en intérêts.

A la date du 30 septembre 2014, le Mali a bénéficié d'un allègement de dette d'un montant de 10,9 milliards de FCFA au titre de l'Initiative PPTE dont 9,9 milliards de FCFA en principal et 1,0 milliard de FCFA au titre des intérêts.

Au 30 septembre 2014, il n'existait aucun arriéré au titre du service de la dette publique extérieure du Mali. Ainsi, le critère de non-accumulation d'arriéré a été respecté.

Le Mali poursuit ses efforts de maîtrise de l'endettement en ne contractant aucun prêt dont l'élément « don » est inférieur à 35%, nécessaire pour assurer la viabilité de la dette à long terme.

## **2.6. Secteur monétaire**

### **2.6.1. Avoirs extérieurs nets**

A fin septembre 2014, les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont enregistré un repli de 229,7 milliards de FCFA ou 30,0% par rapport à fin septembre 2013. Cette dégradation est imputable à la Banque Centrale qui a affiché un fléchissement de 315,8 milliards de FCFA de sa position créditrice extérieure. Cette forte baisse des avoirs extérieurs nets est liée à la faiblesse de la mobilisation des ressources extérieures auprès des partenaires en 2014.

Quant aux banques, leurs avoirs extérieurs nets ont progressé de 86,1 milliards de FCFA, en liaison essentiellement avec la progression de leurs avoirs vis-à-vis de leurs correspondants à l'étranger à hauteur de 48,7 milliards de FCFA.

### **2.6.2. Crédits intérieur**

En s'inscrivant à 1 250,0 milliards de FCFA à fin septembre 2014, l'encours du crédit intérieur a affiché un accroissement de 184,9 milliards de FCFA (ou 17,4%) par rapport à la même période de l'année précédente.

Ce raffermissement est imputable à une hausse des crédits à l'économie et à une dégradation de la position nette du Gouvernement.

### **2.6.3. Position nette du Gouvernement**

La position créditrice nette de l'Etat est ressortie à -44,0 milliards de FCFA en septembre 2014, contre -102,7 milliards de FCFA en septembre 2013, soit une dégradation de 20,8 milliards de FCFA. Cette évolution découle essentiellement du raffermissement des concours des banques en faveur de l'Etat (+82,7 milliards de FCFA), en rapport avec la progression des émissions de bons du Trésor en 2014.

### **2.6.4. Crédits à l'économie**

Par rapport à fin septembre 2013, l'encours des crédits à l'économie a affiché une variation de +164,1 milliards de FCFA (+14,5%) en s'établissant à 1 294,0 milliards de FCFA à fin septembre 2014. Cette hausse est essentiellement liée à l'octroi de crédits à des entreprises intervenant dans les secteurs de l'agriculture, des mines, du commerce des hydrocarbures et du commerce général.

### **2.6.5. Masse monétaire**

Reflétant l'évolution des avoirs extérieurs nets, la masse monétaire a enregistré une contraction de 30,9 milliards (ou -1,7%) en s'inscrivant à 1736,9 milliards de FCFA à fin septembre 2014, contre 1798,2 milliards de FCFA à fin septembre 2013. Cette baisse de la liquidité globale s'est traduite dans la circulation fiduciaire (-114,0 milliards de FCFA ou -22,3%).

## 2.7. Secteur extérieur

Au terme de l'année 2014, les comptes extérieurs du Mali seraient marqués par un solde global excédentaire de 14,9 milliards de FCFA après un solde de +15,9 milliards de FCFA en 2013.

Ce solde résulterait d'une détérioration du compte courant qui afficherait un déficit de 399,1 milliards de FCFA (6,8% du PIB) en 2014, après un solde de -204,1 milliards (-3,8% du PIB) en 2013.

Quant au compte de capital et d'opérations financières, son solde afficherait une hausse de 93,2 milliards de FCFA par rapport à l'année 2013, en s'établissant à 319,8 milliards de FCFA en 2014.

### 2.7.1.Commerce extérieur

L'année 2014 est caractérisée par la poursuite du repli des cours des produits pétroliers, de l'or et du coton, avec des perspectives d'exportation moins bonnes que celles de l'année précédente. Ainsi, la balance commerciale marquerait un déficit de 298,9 milliards en 2014, contre un solde de -144,7 milliards de FCFA une année plus tôt.

#### ● Exportations

Les exportations de l'année 2014 seraient moins importantes que celles de l'année précédente. En effet, leur valeur est attendue à 1314,2 milliards FCFA, en diminution de 84,9 milliards (ou -6,1%) par rapport à 2013.

Le repli des exportations est essentiellement imputable à la diminution de 9,7% des exportations d'or non-monétaire, du fait de la baisse de 9,2% des prix et de 0,6% des volumes exportés.

Les exportations de coton-fibre s'élèveraient à 158,9 milliards de FCFA, soit 15,6 milliards (ou -8,9%) de moins qu'en 2013, en raison de la diminution du prix à l'exportation (-4,0%) ainsi que des volumes (-5,2%).

Quant aux exportations d'animaux vivants, elles devraient ressortir à 67,9 milliards de FCFA en 2014, en hausse de 3,6 milliard de FCFA (ou 5,6%) par rapport à 2013.

#### ● Importations

Les importations enregistreraient un accroissement de leur valeur totale qui s'établirait à 1595,0 milliards de FCFA en valeur FOB, soit 51,2 milliards ou 3,3% de plus qu'en 2013. Cette évolution découlerait de l'augmentation de toutes les composantes des importations, à l'exception des biens d'équipement et des produits intermédiaires.

En effet, les importations de produits alimentaires augmenteraient de 48,4 milliards (ou 20,9%) en 2014 par rapport à l'année précédente, en relation avec la campagne agricole 2013/2014 qui n'a pas atteint les résultats escomptés.

Les importations de biens d'équipement, quant à elles, afficheraient un repli de 25,1 milliards de FCFA ou 4,8%, en liaison avec le fléchissement des importations de matériaux de construction à hauteur de 23,1 milliards ou 10,1%.

La valeur des produits pétroliers est prévue en hausse de 16,7 milliards de FCFA ou 3,9% par rapport à 2013, en liaison avec la progression 5,0% des volumes, les prix devant se replier de 1,6%.

Les achats de produits intermédiaires, pour leur part, sont prévus en baisse de 3,2 milliards de FCFA (ou -1,5%), du fait d'un recul des prix (-2,5%) de produits pharmaceutiques importés.

## **2.7.2. Analyse des autres comptes de la balance des paiements.**

### **● Balance des services**

Au terme de l'année 2014, le solde de la balance des services est attendu à -871,6 milliards de FCFA, après -927,9 milliards un an auparavant. Cette amélioration serait induite par celle du solde des "Voyages" (+5,8 milliards) et des "Autres services" (+63,3 milliards).

### **● Balance des revenus.**

Le solde des revenus s'établirait à -263,6 milliards de FCFA en 2014, après -289,8 milliards un an plus tôt. Cette amélioration du solde est liée à la baisse des revenus d'investissement générés dans le secteur aurifère en 2013.

Quant aux paiements d'intérêts sur la dette publique extérieure, ils sont prévus à 21,4 milliards de FCFA en 2014, après 18,4 milliards en 2013.

### **● Balances des transferts courants.**

En 2014, l'évolution du solde des transferts courants se traduirait par un excédent de 1017,0 milliards de FCFA, en recul de 141,3 milliards par rapport à l'année précédente.

Les transferts personnels, qui restent soutenus, atteindraient en valeur nette 384,6 milliards, soit 5,2% de plus qu'en 2013.

### **● Balance des capitaux**

L'excédent des transferts de capital s'établirait à 197,3 milliards de FCFA en 2014, en hausse de 73,8 milliards par rapport à leur niveau de 2013. Les transferts publics de capital ressortiraient à 149,2 milliards de FCFA en 2014, après 79,8 milliards un an auparavant, suite aux décaissements effectués dans le cadre du PRED. Quant aux autres transferts privés, ils sont attendus à 48,1 milliards en 2014, contre 43,7 milliards un an plus tôt.

### **● Balance des opérations financières**

Le solde du compte d'opérations financières serait de 162,1 milliards de FCFA en 2014, après 96,5 milliards l'année précédente. Les investissements directs nets reçus s'établiraient à 133,1 milliards en 2014, après 140,5 milliards en 2013.

Concernant les capitaux publics, ils sont attendus à 139,2 milliards en 2014, après 59,2 milliards en 2013.

## 2.8. PERSPECTIVE POUR L'ANNEE 2015

Les hypothèses de croissance de l'économie malienne 2015 ont été faites en tenant compte surtout de la situation économique internationale et de l'évolution de la situation politico-économique au niveau national. Ainsi, la croissance attendue en 2015 serait de 5,5%. Les taux de croissance attendus pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de 4,5% ; 4,3% et 6,9%.

La croissance dans le secteur primaire serait de l'ordre de 4,5%. Ce ralentissement de la croissance serait dû essentiellement à la production du riz et du coton. Malgré la poursuite du soutien des pouvoirs publics à travers la politique de subvention aux intrants, des aménagements et le renforcement de la mécanisation du secteur agricole.

Quant au secteur secondaire, il connaîtrait une croissance de 4,3% qui serait soutenue par les branches « Industries textiles » et « Autres branches manufacturières » qui devraient connaître des taux respectifs de 4,3% et 3,4% contre -6,2% et -20,0% l'année précédente.

Le secteur tertiaire enregistrerait un taux de croissance moyen de 6,9% qui serait soutenu par la branche « commerce » et la branche « transports et télécommunications » avec l'arrivée du troisième opérateur.

Les investissements connaîtraient un taux de croissance de 33,0% environ qui s'expliquerait d'une part par les investissements dans le secteur des télécommunications et, d'autre part, par la mise en œuvre du plan d'action 2013 – 2015 de la nouvelle Politique de Développement Industriel (PDI) et par d'autres investissements dans les régions touchées par la crise sécuritaire.

La consommation finale devrait également connaître une légère augmentation en 2015 avec la reprise des activités, les nouvelles créations d'emplois suite à la reprise des travaux d'une part, et la reprise normale des activités de l'administration publique. Par conséquent la croissance attendue (4,1%) serait due aussi bien à la composante publique (4,0%) que privée (4,5%).

La modification de la loi de Finances initiale 2014 s'inscrit dans le cadre de la relance de l'activité économique à travers l'augmentation des dépenses d'investissement. Elle a pris en compte les priorités du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) 2012-2017, du Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED) 2013-2014 et du Programme d'Actions Gouvernemental (PAG) 2013-2018.



# **ANNEXES**

## ANNEXE 1 : MECANISME DE L'ADJUDICATION A PRIX MULTIPLES

### Descriptif du principe

L'adjudication à prix multiples ou à prix demandés est un appel d'offres à sens unique. Elle s'adresse soit aux offreurs de ressources, soit aux demandeurs de ressources. S'agissant de l'adjudication d'obligations du Trésor c'est un appel d'offres qui s'adresse aux offreurs de ressources.

Les soumissions (offres de montants) sont assorties de propositions de prix. Les soumissions sont retenues et rémunérées aux prix proposés par les différents soumissionnaires dans l'ordre décroissant des prix et dans la limite du montant mis en adjudication.

Ce mécanisme, reposant principalement sur la procédure des enchères, permet une expression des forces du marché.

### Exemple pratique

Soit l'adjudication à prix multiples d'obligations du Trésor ayant, entre autres, les caractéristiques suivantes :

Valeur nominale unitaire : 10.000 F CFA

Montant mis en adjudication : 20 milliards de FCFA

**X** a souscrit pour un montant total de 10 milliards de FCFA :

- 4 milliards de F CFA à 10.000 FCFA
- 4 milliards de F CFA à 9.990 FCFA
- 2 milliards de F CFA à 9.950 FCFA

**Y** a souscrit pour un montant total de 11 milliards de F CFA :

- 3 milliards de FCFA à 10.000 FCFA
- 2 milliard de FCFA à 9.998 FCFA
- 7 milliards de FCFA à 9.995 FCFA

**Z** a souscrit pour un montant total de 7 milliards de FCFA :

- 4 milliards de FCFA à 9.985 FCFA
- 3 milliards de FCFA à 9.970 FCFA

Les soumissions retenues permettant d'obtenir le montant de 20 milliards de FCFA sont celles effectuées à un prix variant entre 9.990 FCFA et 10.000 FCFA soit {20 Mds = 4 Mds (à 10.000 FCFA) + 3 Mds (à 10.000 FCFA) + 2 Mds (à 9.998 FCFA) + 7 Mds (à 9.995 FCFA) + 4 Mds (à 9.990 FCFA)}.

Ainsi toutes les soumissions de **Y** et les deux premières soumissions de **X** sont acceptées. Par contre, aucune soumission de **Z** n'est retenue. Les soumissions de l'investisseur **Z** et une des soumissions de l'investisseur **X** sont rejetées car les montants proposés permettent d'avoir un cumul de montants de 31 milliards de FCFA qui est supérieur au montant mis en adjudication.

Le prix pour lequel le montant cumulé égale ou excède le montant mis en adjudication est appelé le prix marginal. Dans l'exemple, le prix marginal est de 9.990 FCFA.

Lorsque plusieurs soumissions sont exprimées au prix marginal, elles sont servies proportionnellement au montant nécessaire pour absorber le montant mis en adjudication.

## **ANNEXE 2 : LE SIEGE ET LES AGENCES PRINCIPALES DE LA BCEAO**

### **SIEGE SOCIAL**

DAKAR, Avenue Abdoulaye FADIGA  
Boîte Postale : 3108  
Téléphone : (221) 823 16 15 – 823 10 42  
Télex : BCEAO 21597 SG  
Téléfax : (221) 823 93 35

### **BENIN**

Cotonou Zone Portuaire, Avenue D'Ornano  
Route inter Etat N° 11  
BP : 325  
Tél : (229) 31 24 66 - 31 37 82  
Télex : 5211 BCEAO CTNOU  
Téléfax : (229) 31 24 65

### **BURKINA**

Ouagadougou  
Avenue Gamal Abdel Nasser  
BP : 356  
Tél : (226) 30 60 15/ 16/17  
Télex : BCEAO 5205 BF  
Téléfax : (226) 31 01 22  
Téléfax : (221) 823 57 57

### **COTE D'IVOIRE**

Abidjan  
Angle Boulevard Botreau – Roussel  
et Avenue Delafosse  
BP : 1769 Abidjan 01  
Tél : (225) 20 20 84 00; 20 20 85 00  
Télex : BC ABJ CI 23474.23761.22601  
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

### **MALI**

Bamako  
Square Lumumba  
BP: 206  
Tél: (223) 22 37 56 /57  
Telex: BCEAO 2574 MJ  
Téléfax : (223) 22 47 86

### **NIGER**

Niamey  
Rond-point de la poste  
BP : 487  
Tél : (227) 72 24 91/ 92  
Télex : BCEAO 5218 NI  
Téléfax : (227) 73 47 43

### **SENEGAL**

Dakar  
Boulevard du Général De Gaulle  
Angle triangle sud  
BP : 3159  
Tél : (221) 823 13 30 ; 823 53 84  
Télex : 21839 BCEAO SG

### **TOGO**

Lomé  
Rue des Nîmes  
BP : 120  
Tél : (228) 21 25 12- 21 53 84  
Télex : 5216 BCEAO TO  
Téléfax : (228) 21 76 02

### **GUINEE BISSAU**

Bissau  
BP: 38  
Tél: (245) 21 55 48-21 41 73  
& 21 14 82  
Telex: 289 BCGBI  
Téléfax :(245) 20 13 05/20 13 21

### **AGENCE UMOA-TITRES**

**Adresse** : Avenue Abdoulaye FADIGA  
BP : 4709 RP Dakar - Sénégal  
**FAX** : (221) 33 839 45 57  
**Tél.** : (221) 33 839 10 10  
**E-mail** : adjudications@umoaTitres.org